

Résolution présentée par la délégation de la

Mongolie

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne La pollution de l'air dans le monde

L'Assemblée Générale,

Préoccupée que selon une étude publiée dans le Lancet, près de 7.8 % des causes de décès dans le monde sont dues à la pollution de l'air,

Rappelant que l'OMS a établi des recommandations claires concernant l'exposition à la pollution de l'air dans les nouvelles directives mondiales sur la qualité de l'air de 2021, ayant fixé une concentration moyenne annuelle de dioxyde d'azote à 10µg/m³ pour de 10 microgrammes par mètre cube (10µg/m³),

Soulignant qu'en 2019, 95% de la population mondiale a une exposition annuelle moyenne qui dépasse ces directives de l'OMS,

Rappelant également l'objectif numéro 13 de développement durable écrit par l'ONU qui cherche à lutter contre le réchauffement climatique,

Déplorant l'inaction des pays ayant un PIB supérieur à la moyenne mondiale tels que la Chine, le Qatar, l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Émirats Arabes Unis mais présentant un taux de mortalité dû à la pollution comparativement plus faible que celui des pays au PIB plus faible,

Observant qu'un grand nombre de pays de l'Afrique et de l'Asie de l'Ouest, ayant des faibles PIB, comme l'Égypte, le Pakistan, l'Ouzbékistan, le Népal, l'Iran et la Mongolie sont victimes de forte pollution souffrant des plus hauts taux de mortalité,

Constatant l'absence de soutien ainsi que de motivation des nombreux pays riches et ayant les moyens d'agir face à ce problème universel qui impacte plus fortement les pays en développement n'ayant pas forcément les ressources économiques nécessaires pour prendre soin de l'environnement en plus de la santé de ses citoyens,

Propose qu'une taxe soit mise en place au niveau international selon le PIB et les émissions carbone annuelles de chaque pays, si certains des pays polluant avec un faible PIB ne sont pas en mesure de payer cette taxe, ce seront les pays avec un PIB plus élevé qui paieront cette part,

- la construction d'établissements de santé en collaboration avec des organisations humanitaires et gérés par l'ONU dans les pays les plus touchés par la pollution de l'air, financé par la taxe mentionnée ci-dessus,

Le texte français fait foi